



Lundi 31 août, jeudi 3 et 4 septembre 2020

# Atelier Édition "Le compte d'exploitation prévisionnel"

L'Agence organise un atelier consacré au compte d'exploitation prévisionnel à destination des éditeurs de la région. Cet atelier, initialement prévu en avril, aura lieu en visioconférence en 3 sessions : le lundi 31 août, jeudi 3 et 4 septembre.

Le compte d'exploitation prévisionnel est un des rares outils à disposition d'un gérant pour valider le développement de son projet : dans les métiers de l'édition il permet, par exemple, la rentabilité potentielle d'un ouvrage, d'une collection ou de l'ensemble de l'activité de la maison d'édition.

## Objectifs de l'atelier

Le compte d'exploitation est un outil qui permet de suivre pas à pas le déploiement de l'activité dans le temps et de mettre en place plusieurs scénarios en faisant varier le prix, le volume vendus, le taux de retour avec pour objectif de minimiser le risque pris.

Cet atelier en visioconférence sera animé par David Demartis (Caractères masqués), il aura lieu en 3 sessions.

## Déroulé

- Points de base de la comptabilité
- Focus sur les notions de charges fixes et charges variables - coûts directs et coûts indirects
- Connaître précisément le déroulement de sa production puis la nature de ses canaux de ventes
- Construire et valider son compte de résultat prévisionnel pour un ouvrage, plusieurs voire une collection, simuler différents scénarios
- Valider le compte de résultat pour l'ensemble de l'activité
- Associer les ratios de gestion au compte de résultat pour qu'il devienne un tableau de bord efficace

## Éligibilité

La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).

Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.

La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).

Le rythme de publication est supérieur ou égal à 3 titres par an et le catalogue axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.

La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.

La maison respecte la charte des éditeurs de la région : [Charte des éditeurs](#).

Autres profils acceptés selon le nombre de places disponibles.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : [n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

## **Inscription**

L'inscription à cet atelier est gratuite et obligatoire, le nombre de places limité.  
Les personnes inscrites doivent participer à toutes les sessions.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée une dizaine de jours au plus tard avant la tenue de l'atelier.

## **Infos pratiques**

Cet atelier est organisé à distance par système de visioconférence, via l'outil Zoom.  
Il s'organise en 3 sessions de 14h à 16h aux dates suivantes :

- le lundi 31 août
- le jeudi 3 septembre
- le vendredi 4 septembre

© visuel : Visualhunt.com